



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Associations, coopératives,
entreprises d'utilité sociale de l'Ain

l'AGLCA vous accompagne vers l'après-covid !



NOUVEL
ACCOMPAGNEMENT
COLLECTIF



FAIRE ÉVOLUER
mon modèle économique

aglca.asso.fr

ACCOMPAGNEMENT MUTUALISÉ

FAIRE ÉVOLUER MON MODÈLE ÉCONOMIQUE VERS L'APRÈS-COVID

Pour vous, la Covid-19 a provoqué une crise qui permet -autant qu'elle impose- de faire évoluer le fonctionnement de votre structure pour atteindre un nouvel équilibre économique :

- vous vous posez des questions sur les changements en cours ?
- vous voulez adapter vos activités habituelles aux nouvelles contraintes et aussi aux nouveautés générées par la crise ?
- vous cherchez à trouver la bonne stratégie pour les années à venir ?
- mais vous vous interrogez aussi sur l'adéquation entre les besoins que vous identifiez et les ressources qu'il vous faut mettre en œuvre pour y répondre ?

Bref, vous avez besoin de prendre du recul pour réfléchir à tout ça et repartir sereinement en 2022.

⇒ Vous êtes une association ou une coopérative de l'Ain ? Un expert vous accompagne :

- en collectif pour échanger les bonnes pratiques, les expériences (3 à 7 structures)
- en individuel pour approfondir vos questions spécifiques.

L'accompagnement vous permettra d'intégrer dans vos activités et vos projets futurs, ce que l'année écoulée a pu apporter comme changements durables et ce que cela peut générer comme adaptation de vos activités, afin de retrouver un équilibre économique permettant d'envisager l'avenir sereinement.

➤ 1^{er} axe de travail : faire le point

But : réfléchir à ce que la pandémie a changé dans le domaine où agit votre structure, afin que cette dernière évolue, s'adapte aux nouvelles réalités.

Résultats attendus (pour chacune des structures) :

- Retravailler le *continuum* identité/valeurs/mission afin de se les réapproprier, de pouvoir les réaffirmer,
- Identifier les différentes activités de votre projet associatif (nouvelles, anciennes et leurs adaptations)
- Élaborer votre plan stratégique visant à faire coïncider les besoins des bénéficiaires et l'offre renouvelée de votre structure (besoins nouveaux comme anciens, parfois modifiés par la crise).

➤ 2^{ème} axe de travail : s'ancrer dans son territoire

But : savoir se (re)positionner parmi les acteurs de son environnement local, pour sortir de l'isolement

Résultats attendus :

Collectivement :

- Cerner les évolutions principales dans le monde de l'ESS au cours des 2-3 années écoulées (réglementation, dynamiques globales...)
- Connaître différentes formes de mutualisation et leur potentiel

Pour chaque structure :

- Définir votre plan stratégique pour adapter votre structure aux évolutions en cours
- Déterminer votre feuille de route pour renforcer les partenariats locaux existants et/ou en développer de nouveaux.

➤ 3^{ème} axe de travail : s'adapter pour « l'après »

But : tirer parti de ce qui a été vécu pendant la crise pour adapter l'organisation des ressources de votre structure, en vue de l'après-covid

Résultats attendus :

Collectivement :

- Réfléchir aux principales tendances d'évolution, concernant les modèles économiques de l'ESS
- Vu ce qui se dessine de l'après-covid-19, pointer les acquis, ce qui a été testé, des innovations intéressantes (capitalisation des expériences)

Pour chacune des structures :

- Faire le bilan des nouvelles compétences acquises pendant la crise et plan d'action pour les étendre, les compléter si besoin
- Etablir une feuille de route des évolutions à apporter dans votre structure, pour atteindre un équilibre entre activités et ressources (financements, richesses humaines, matériel...).

Calendrier & lieu pour les rencontres en collectif :

Lancement au cours de la semaine du 13 au 17 décembre 2021 (date à définir avec les participant.e.s), en visio-conférence, de 18h à 20h.

Les dates suivantes seront programmées en concertation avec les structures accompagnées et se dérouleront à la MCC Bourg-en-Bresse et/ou en visio-conférence. L'accompagnement collectif se déroulera sur 3 à 4 demi-journées, de janvier à mars 2022.

Accompagnements individualisés :

Chaque structure bénéficiera d'un temps spécifique, pour ses membres, avec le consultant-expert.

Cet accompagnement se déroulera sur 1 à 3 demi-journées dans chaque structure, aux dates qui lui conviendront.

Renseignements : Emmanuel Hyvernats, dla01@aglca.asso.fr, 04 74 23 29 43, www.aglca.asso.fr

Inscriptions : Naïla Barboucha, inscription@aglca.asso.fr

Date limite d'inscription : lundi 13 décembre 2021

Accompagnement gratuit, avec le soutien de : Fonds Social Européen, Ministère de l'Emploi et du Travail, CAF de l'Ain, Grand Bourg Agglomération, Région Au/R-A, Banque des territoires

